

230 - DUCOURET - 17042019 - 09H04

Sujet: [INTERNET] Fw: Projets éoliens en Haute-Vienne

De : Nathalie Ducouret <nathalieducouret@yahoo.fr>

Date : Wed, 17 Apr 2019 09:04:17 +0000 (UTC)

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

objet: enquete publique " ailes du puy rio " Laurière

A l'attention du President de

la Commission d'enquête.

Bonjour. Le texte qui suit est la reponse à un courrier envoyé à Jean Claude Leblois , President du Conseil Departemental de la Haute Vienne par le Collectif "Robin des Vents ". Il me semble important que vous puissiez lire ce texte .

Mesdames, Messieurs,

Suite à votre lettre ouverte reçu le 4 avril courant, je vous informe que je suis intervenu auprès de Monsieur Seymour MORSY, Préfet de la Haute-Vienne, concernant l'implantation des projets éoliens dans notre département. A toutes fins utiles, je me permets de vous retranscrire les propos que je lui ai tenus.

" Si je ne suis nullement opposé à titre personnel à la nécessité pour notre pays de développer les énergies renouvelables ou propres, la multiplicité des projets m'interpelle.

Au-delà des zones protégées ou remarquables de notre territoire qu'il convient naturellement de préserver de toute construction éolienne, nous ne pouvons accepter l'intégralité des projets présentés. La présence de mâts de mesures ou encore le nombre de dossiers en cours d'instruction dans les services compétents ne me semble pas correspondre à la réalité de notre département.

Notre paysage demain ne peut se résumer à l'éolien. "

C'est pourquoi, il est important que Monsieur le Préfet puisse "à l'échelle départementale considérer l'impact de l'ensemble des projets avec les acteurs concernés afin de construire l'équilibre nécessaire entre l'éolien et la préservation de notre cadre de vie. Cette réflexion sera, j'en suis sûr, de nature à remettre la dose indispensable de dialogue entre les habitants de nos communes, promoteurs de projets et élus locaux."

Bien entendu, je ne manquerai de vous tenir informés de la suite que Monsieur le Préfet aura réservé à ma démarche.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Claude *LEBLOIS*

Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne